



NEWS LETTER

CHAMBRE NATIONALE DES ARCHITECTES AGRÉÉS, MAÎTRES D'OEUVRE, MÈTRES, EXPERTS

mai
2008



NUMERO
:05

CE MOIS CI

- Projet de loi Post Grenelle de l'environnement
- Modification du seuil des 170 m2
- Congrès 2008 Salon Maîtrise d'Oeuvre
- Rappel cotisation
- Point infos
- Communication
- Nouveaux Adhérents

SOMMAIRE

COMMUNICATION



Nous avons pris note des remarques concernant le manque de communication de la chambre. Ces remarques sont tout à fait justifiées. Il faut toute fois rappeler que la non communication ne veut pas dire inaction.

Voici ce que fait la chambre depuis plusieurs mois :

- Préparation du salon de la maîtrise d'oeuvre.
- Actions ministérielles suite à la mise en place du Grenelle de l'environnement. Relire la news letter de février 2008. Vous trouverez en pièces jointes les réponses à nos courriers.
- Rapprochement de l'UNAIID
- Rapprochement du SYNAAMOB
- Préparation d'un partenariat avec EDF
- Préparation d'un double magazine, il nous manque des articles de fond pour boucler.



PROJET DE LOI POST GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

EDITO



Présenté mercredi 30 avril 2008, le projet de loi de programmation reprend l'essentiel des conclusions du Grenelle, mais reste flou sur plusieurs domaines nécessaires à la mise en œuvre de ce chantier titanesque qui doit faire de la France « l'économie la plus efficiente de l'Union européenne » à l'horizon 2020. Il sera présenté fin mai en Conseil des ministres, et soumis au Parlement avant l'été. Suivront deux lois d'application.

Six mois après la conclusion des travaux du Grenelle de l'environnement, le gouvernement passe à la phase législative. Ministre d'Etat en charge de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, Jean-Louis BORLOO a présenté mercredi le projet de loi-programme reprenant les engagements du Grenelle en faveur d'une économie plus soucieuse de l'environnement et moins avide en énergie. Soumis pour avis au Conseil économique et social, le texte sera présenté au Conseil des ministres fin mai, pour une première lecture au Parlement « avant l'été », a-t-il promis. Suivront deux lois d'application ; la première, qui devrait faire l'objet d'un vote avant l'été, porte sur le bâtiment et les transports. Présentée à l'automne, la seconde concerne les pratiques agricoles et la gouvernance. Le monde change... Sommes-nous prêt ? C'est la question que je vous posais et que je me posais à travers la news letter du mois de janvier 2008. Le Grenelle accélérerait sa marche afin d'appliquer les normes européennes en matières d'environnement et développement durable.

Après lecture de ce projet de loi que je vous demande de lire attentivement, vous constaterez comme moi que beaucoup de questions restent en suspens concernant la mise en œuvre des objectifs à atteindre. Concernant le seuil des 170m², vous constaterez qu'aucun paragraphe n'en fait clairement état. Dans la news letter de février 2008, je vous invitais à la prudence afin d'éviter les amalgames mais tout en restant très vigilant. En tant que Président représentant la chambre, je vous demande d'agir auprès des Sénateurs de votre région et ce dès réception de cette news letter car je vous le rappelle le texte sera présenté fin mai au conseil des Ministres. Nous ne devons pas baisser la garde, notre existence professionnelle doit être reconnue à sa juste valeur. Nous devons faire parti des acteurs du cadre bâti de demain ! AGISSEZ !

Christian BARBE
Président National CNAMOME

PROJET DE LOI.....

LISTE DES SENATEURS.....

CEMOB LETTRE A MR BORLOO PROJET DE LOI FEV 2008.....



Nous avons mis en place un forum, il est à votre disposition pour échanger, dialoguer, communiquer. Nous avons besoin d'article pour continuer à étendre les connaissances sur le sujet de l'environnement et le développement durable ou autre sujet.

Nous avons besoin de connaître les actions menées de votre côté auprès des officiels concernant la modification du seuil des 170m². Merci de nous transmettre la copie de vos courriers et les réponses que vous avez reçues. Merci de nous faire part d'événements qui ont lieu dans votre région susceptibles d'intéresser la chambre afin de missionner un représentant.

Nous comptons sur votre diligence pour nous renvoyer rapidement le bon de réservation pour le salon de la maîtrise d'oeuvre. Certains se sont plaints de ne rien recevoir de la chambre. Afin de palier à ce manquement, merci de nous transmettre vos coordonnées exactes, notamment les changements d'adresse e-mail.

Le principe des vases communicants permet la circulation et l'échange des informations, un transmetteur ne peut rien sans le récepteur et le combustible pour actionner ces deux pôles s'appelle la réactivité.



➤ MODIFICATION DU SEUIL DES 170 M²

Vous trouverez en pièces jointes, les réponses aux courriers (voir newsletter N°4 février 2008) qui nous ont été adressées. Nous vous demandons de réagir sur le forum. Si de votre côté vous avez interpellé les élus, merci de nous transmettre la copie de vos courriers et surtout des réponses obtenues que nous ferons paraître dans la prochaine newsletter.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.....

PREMIER MINISTRE.....

MINISTRE D'ETAT M. JEAN LOUIS BORLOO.....

DEPUTE MAINE ET LOIRE M. MICHEL PIRON.....

M. JEROME PEYRAT.....

SENATEUR DE LA DORDOGNE M. DOMINIQUE MORTEMOUSSE.....



POINT INFOS

Que se passe-t-il dans nos départements ?

Ces événements peuvent vous intéresser. Nous vous invitons à nous transmettre les infos de votre région.



Il est temps pour nous d'évaluer ensemble les actions de la chambre. Le pari est de faire de cette rencontre une occasion où chaque membre se sent à l'aise pour exprimer ses préoccupations de façon claire et explicite. C'est pour cela que le congrès de la CNAMOME fera parti intégrante du salon de la maîtrise d'oeuvre.

La production et l'échange d'informations pour entreprendre des actions ; la communication ne peut pas s'y faire à sens unique sans prendre le risque de dénaturer nos objectifs. Toute communication est un échange, et non une simple transmission.

Une communication active et percutante et plus que nécessaire aujourd'hui pour conduire ensemble des actions, cela mérite de faire l'objet d'une stratégie.

Cette stratégie organise la communication interne (entre adhérents), externe par le biais d'un événement fédérateur soutenu par le CEMOB, le salon de la maîtrise d'oeuvre (avec les partenaires, les publics, la presse, médias...) ouverture et élargissement avec l'UNAID, le SYNAAMOB. A ce jour cette liste n'est pas exhaustive.

Le contenu du programme du salon de la maîtrise d'oeuvre, vous sera transmis ultérieurement.

Echange réciproque et organisation

Là se définit ce que chacun apporte, avec une participation massive, un engagement, un apport de connaissances, une demande de reconnaissance de notre profession au travers des conclusions du grenelle de l'environnement en nous comptant parmi les acteurs du cadre bâti. Le jeudi 25 septembre après la clôture du salon, nous serons reçus au sein du parlement européen par les Parlementaires. Ce sera pour nous l'occasion d'engager le dialogue, de faire entendre nos attentes, nos préoccupations et de faire valoir notre existence professionnelle. De plus cette année, La France assurera la Présidence de l'Union européenne au deuxième semestre 2008. Je compte sur votre présence pour assurer la crédibilité de nos actions et de nos demandes. Il ne faut surtout pas manquer ce rendez-vous, SOYEZ LA !

Autre rendez-vous à ne pas négliger, notre Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 27 septembre le matin au Parlement Européen.

COMMUNIQUE DE PRESSE.....

PROPOSITION DE THEMES
COLLOQUE 2008.....



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX ADHÉRENTS

REGION 1

Mr POLIDOR Michel
Mr LABBE Jean-louis

délibérée sont deux caractéristiques essentielles de la communication.

ARTICLE DU MONITEUR.....



BON DE RESERVATION SALON

ADHERENT.....



REGION 3

Mr HUSSON Daniel

REGION 4

Mr DE NICOLAY Benoît

REGION 6

Mr LAJOUX Ghislain
Mr DURAND Alain
Mv FERRARI Didier



Suite à l'appel de cotisation, et à nos relances une fois le délai passé, certains ne sont toujours pas à jour. Comme vous devez le savoir, la chambre ne reçoit aucune assistance financière, la cotisation est la seule ressource qui permet de la faire fonctionner.
EXTRAIT DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CNAMOME.....



CNAMOME.NET

forums - vie des régions - actualités
téléchargements - partenaires...

➔ **REJOIGNEZ-NOUS !**

A très bientôt sur le site www.cnamome.fr - Si vous avez des questions, contactez-nous - © 2008 PUBLI COM